

AU CŒUR DE NOTRE VILLAGE



Votre bulletin d'information municipale

SOMMAIRE

<u>Vœux du Maire et du conseil</u>	<u>P.1</u>
<u>Actualités</u>	<u>P.2</u>
<u>CDC Grand Cubzaguais</u>	<u>P.3</u>
<u>SMICVAL</u>	<u>P.4</u>
<u>GRDF</u>	<u>P.5</u>
<u>Règlementation, prévention et sécurité</u>	<u>P.6</u>
<u>Groupe scolaire</u>	<u>P.11</u>
<u>Loisirs et Culture</u>	<u>P.14</u>
<u>Rétrospectives</u>	<u>P.15</u>
<u>Associations</u>	<u>P.18</u>
<u>Manifestations</u>	<u>P.20</u>

Mairie

85 avenue des Côtes de Bourg
Accueil: 05.57.68.44.44

www.prignacmarcamps.fr
secretariat@prignacmarcamps.fr
comptabilite@prignacmarcamps.fr
lettredemonvillage@prignacmarcamps.fr

HORAIRES

Lundi
10h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30
Mardi/mercredi/Jeudi
14h00 - 17h30
Vendredi
10h00 - 12h / 14h00 - 17h00



Les Vœux du Maire et du Conseil Municipal

La Municipalité a le plaisir d'inviter la population
et les nouveaux habitants à la cérémonie des vœux

le samedi 11 janvier 2025 à 11 h 30
A la salle des fêtes

Nous partagerons à cette occasion
le traditionnel verre de l'amitié.



MAIRIE

Durant les fêtes de fin d'année, la mairie sera fermée du 23 décembre au 1er janvier 2025. Le numéro d'urgence sera communiqué sur le répondeur de la mairie : 05.57.68.44.44

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Durant les fêtes de fin d'année, la bibliothèque sera fermée du 24 au 27 décembre

AGENCE POSTALE

Durant les fêtes de fin d'année, l'agence postale sera fermée du 30 décembre 2024 au 4 janvier 2025 inclus

DIVAGATION DES CHATS

Les articles L 211-23 et L 211-19-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime disposent que : « Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité ».

Tout animal est en état de divagation lorsqu'il se trouve hors de la propriété de son maître ou de son responsable et hors de la surveillance, du contrôle ou de la direction de ceux-ci.

Les propriétaires de chats et de chiens sont responsables de leurs animaux et doivent veiller à éviter la prolifération des animaux sauvages (stérilisation).

Si vous capturez un animal errant, vous devez l'amener à la fourrière (le Chenil de la forêt 4 lieu-dit la Comteau route de la vergne 33390 Campugnan : 05.57.64.73.30).

En aucun cas, la mairie ne le prendra en charge.

Boîte aux lettres du Père Noël à l'Agence Postale

A l'approche de Noël, il est temps d'écrire ta lettre ! Et ainsi raconter au Père Noël tes vœux, tes souhaits, tes rêves et aussi ta liste de cadeaux !!! Véronique se fera un plaisir d'expédier ton courrier au Père Noël et ses lutins, direction le pôle Nord.

Le secrétariat du Père Noël de la Poste est ouvert depuis le mercredi 20 novembre. Sur l'enveloppe de leur lettre, les enfants pourront simplement écrire "Père Noël", sans oublier d'inscrire leur adresse au verso afin de pouvoir recevoir une réponse. La lettre au Père Noël n'a pas besoin de timbre.

Veillez à envoyer votre lettre en ligne ou courrier papier avant le 20 décembre afin que le Père Noël ait le temps de s'organiser (et pour avoir une réponse avant le jour J).

<https://www.laposte.fr/modeles-lettres/lettre-pere-noel>



RTE

Réseau de transport d'électricité Ligne électrique entre la France et l'Espagne

Pour rappel, les travaux effectués sur le chemin du Port d'Espeau devraient se terminer fin mars.

Toutes les routes qui ont été endommagées durant les travaux seront refaites.

M. Le Maire

RTE

Travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement de(s) ligne(s) à haute tension. Du 01/01/2025 au 15/03/2025

Nous vous informons que, conformément aux dispositions de l'article 12 de la Loi du 15 juin 1906 sur les distributions d'énergie et de l'arrêté du 17 mai 2001 relatif aux conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les lignes de transport et de distribution électrique, des travaux d'élagage et d'abattage vont être entrepris sur le territoire de la commune, afin d'assurer le bon fonctionnement des lignes hautes tension mais également la sécurité des personnes aux abords de ces ouvrages.

L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE - Groupe Maintenance Réseaux Gascogne, à l'entreprise TRENVI (06.68.38.32.36)

NOUVEAU à Prignac et Marcamps



0781381547

Charifa | Transport toutes distances
allalicharifa@hotmail.com | Gare et aéroport
Taxi conventionné | Transport scolaire

Retrouver toute l'information locale de votre commune sur votre smartphone en téléchargeant gratuitement l'application **CityAll**



Communauté de Communes du grand Cubzaguais

Lundi et Jeudi : 8 h 30 – 18 h 00 / Vendredi : 8 h 30 – 16 h 30

Retrouvez nos services et ceux d'autres partenaires à la Maison des Services Publics du Grand Cubzaguais

ZAC Parc Aquitaine 365 Avenue BOUCICAUT

33240 SAINT ANDRÉ DE CUBZAC

05.57.43.96.37

contact@grand-cubzaguais.fr

Maison des Services Publics du Grand Cubzaguais

Un lieu, de nombreux services

Services, accompagnements et permanences

05.57.43.96.37

mSP@grand-cubzaguais.fr

Labellisée **France Services**, la Maison des Services Publics du Grand Cubzaguais vous accueille et facilite vos démarches administratives quotidiennes.

De l'information à l'accompagnement, notre équipe répond à vos questions, vous oriente vers les partenaires et vous assiste dans l'usage des outils numériques mis à votre disposition.

Au quotidien, retrouvez 5 organismes présents : la Communauté de Communes du Grand Cubzaguais, la Mission Locale de la Haute Gironde, la trésorerie, le SIAEPA et l'AMSAD.

Notre équipe France Services vous accompagne dans vos démarches administratives en ligne. Nous mettons à votre disposition un espace multimédia composé de 4 ordinateurs avec connexion Internet, imprimante, scanner pour faciliter vos recherches et votre quotidien. Sur place des conseillers France Services sont présents pour vous aider. Vous pouvez également accéder à vos espaces personnels avec les outils numériques à disposition :

Comment cela se passe-t-il ?

- En autonomie ou avec notre aide, nous vous accueillons du lundi au jeudi de 8h30 à 18h00 et le vendredi jusqu'à 16h30, sans rendez-vous.
- Présentez-vous muni des documents nécessaires à votre identification : adresse mail, mot de passe, courrier envoyé par un organisme...
- Notre équipe vous écoute, identifie votre demande et se connecte, à vos côtés, sur l'espace usager concerné pour accéder à votre espace individuel,

Quelques exemples : [Compte Ameli.fr](http://Compte.Ameli.fr), info-retraite.fr, Espace France Travail, site impots.gouv.fr, site ANTS (cartes grises, titres d'identité), service-public.fr, CAF...



Besoin d'informations, de renseignements ? Consultez

PLANNING PERMANENCES MENSUELLES

sur le site de la CDC

www.cdc-cubzaguais.fr

et sur le site de la mairie Onglet "vie pratique"

"rubrique" CDC du Grand Cubzaguais

GUIDE DE L'ACTION SOCIALE

<https://www.calameo.com/read/000123687d29402b7fabf>



SMICVAL RESTES ALIMENTAIRES

Les usagers sont de plus en plus nombreux à trier leurs restes alimentaires et à les déposer dans les bornes déployées sur notre territoire. Cela permet à cette matière riche d'être revalorisée en compost et de retourner à la terre pour l'enrichir.

Aujourd'hui, afin d'améliorer les conditions du tri à la maison mais aussi la qualité du compost produit, le Smicval a fait le choix de changer les modèles de sac et de passer au sac kraft.

Pourquoi ? Tout d'abord, les sacs biosourcés (qui vous étaient remis jusqu'à présent) sont adaptés à une gestion industrielle de la matière organique mais ils sont moins adaptés à une gestion domestique et ils contiennent une part de plastique. Le sac kraft quant à lui est 100 % naturel et se dégrade mieux et plus rapidement du fait de sa nature lignocellulosique. Il permettra également d'avoir moins de jus et d'odeur dans le bioseau.

Que peut-on y mettre ? Tous les restes alimentaires (y compris os, viande, coquillage) tous les fruits (y compris les agrumes), toutes les épluchures et même de l'essuie-tout ou des mouchoirs en papier.

La nouvelle dotation sera d'un lot de 50 sacs par foyer pour 6 mois, renouvelable une fois (100 sacs par an par foyer). Comme pour les poches plastiques, les sacs kraft pour les déchets alimentaires seront disponibles en mairie aux horaires d'ouverture.

CHANGEMENT SAC RESTES ALIMENTAIRES



PERMANENCES SMICVAL POUR OBTENIR VOTRE CARTE

<https://www.smicval.fr>

05.57.84.74.00

Saint André de Cubzac

Du 6 novembre au 30 décembre

Espace Soucarros : rue Soucarros

Mardi au vendredi : 10 h 30 - 13 h et 14 h - 19 h

Samedi : 9 h - 13 h

Anciens locaux de la CDC du Grand Cubzaguais

44 rue Emile Dantagnan

Mardi au vendredi 10 h 30 - 13 h et 14 h - 19 h

Samedi : 9 h - 13 h

Maison des services publics du Grand

Cubzaguais

365 avenue Boucicaud

Lundi au jeudi : 9 h 30 - 13 h et 14 h - 17 h 30

Vendredi : 9 h - 13 h et 14 h - 16 h

Cubzac Les Ponts

Du 13 novembre au 16 décembre

Salle des mariages de la mairie

Mardi au vendredi : 10 h 30 - 13 h et 14 h - 19 h

Samedi : 9 h - 13 h

Vous justifiez d'une mobilité réduite et êtes isolé(e), merci de vous identifier auprès des services de la mairie ou du SMICVAL

Vous êtes un professionnel ? Merci de contacter le service dédié aux professionnels : proactiv@smicval.fr

Le sac biosourcé

Le sac "biosourcé" est issu de la biomasse (canne à sucre, pomme de terre...) pour la moitié de sa composition. L'autre moitié est composé de plastique. Il est adapté principalement au compostage industriel.

les sacs biosourcés portent à confusion les usagers. En effet, de nombreux usagers pensent que ce sac biosourcé est un sac plastique donc ils s'autorisent à mettre du plastique dans les restes alimentaires ce qui nuit à la qualité du tri. Le compost produit se retrouve sur les sols des agriculteurs de nos territoires.

Le sac kraft

Le sac kraft est adapté aux deux modes de compostage (industriel et domestique). Il est 100% naturel et se dégrade mieux et plus rapidement du fait de sa nature lignocellulosique que le sac biosourcé.

L'aspect naturel du Sac Kraft ne porte pas à confusion avec les sacs plastiques. Il est beaucoup plus résistant que le sac biosourcé (test de résistance de 15 jours sous la pluie)

=> Ce changement va permettre d'avoir moins d'humidité dans le bioseau donc moins d'odeurs, moins de moisissures. De plus, il n'y aura plus de ruptures de sacs jusqu'au transport dans les bornes ou les composteurs.



LE "NEZ" DE GRDF DANS LES RUES DE PRIGNAC ET MARCAMP

GRDF INSPECTE LE RÉSEAU DE GAZ NATUREL AVEC UN « VÉHICULE DE SURVEILLANCE DES RÉSEAUX »

GRDF a vérifié la totalité du réseau de gaz de la commune dans le cadre de sa politique de prévention et sécurité.

La commune de Prignac et Marcamps possède plus de 10 kms de réseau de distribution de gaz naturel qui alimentent plus de 164 usagers. Il y a quelques jours, GRDF a vérifié la totalité du réseau de la commune, avec un Véhicule de Surveillance Réseau, dans le cadre de sa politique de sécurité.

Véritable laboratoire embarqué, ce véhicule est capable, en roulant à une vitesse pouvant atteindre 25 km/h, de repérer une odeur de gaz extrêmement faible et de la localiser avec une grande précision grâce à ses ordinateurs de bord, quel que soit le revêtement de la chaussée. Les informations ainsi recueillies peuvent être communiquées dans les plus brefs délais à une équipe d'intervention pour effectuer les réparations sur le réseau, si nécessaire.

Dans les zones non accessibles au véhicule, des techniciens GRDF parcourent à pied le réseau de gaz naturel, équipés d'appareils portatifs de détection.

Comment ça marche ?

- 1 - Deux hommes à bord : le conducteur et le technicien analyste GRDF.
- 2 - Le véhicule aspire l'air ambiant, en « reniflant » la chaussée grâce à des capteurs situés à l'avant du véhicule, au plus près du sol.
- 3 - Les informations recueillies par les capteurs sont analysées par un détecteur de méthane embarqué dans le véhicule. Les données analysées s'affichent instantanément sur l'ordinateur du technicien.
- 4 - En cas de présence suspecte de gaz, le technicien à bord du véhicule est averti par un bip sonore.
- 5 - Le technicien procède à une série d'analyses complémentaires.
- 6 - Dans tous les cas, une équipe d'intervention se déplace sur le site, et si besoin, réalise les réparations nécessaires.
- 7 - Tout au long du parcours, les informations recueillies sont automatiquement enregistrées de manière informatique.

GRDF investit 1 million d'euros par jour pour garantir la sécurité des 205 809 kms de canalisations de gaz naturel en France. Chaque année, GRDF établit un plan de maintenance préventive du réseau de gaz naturel et identifie les canalisations qui doivent être inspectées par le « Véhicule de Surveillance Réseau ». C'est environ 75 000 kms de canalisations de gaz naturel qui sont ainsi vérifiées au moyen de ces véhicules, sillonnant tout le territoire.

Cette démarche préventive fait partie des nombreuses actions que GRDF réalise au quotidien sur le réseau de distribution afin de garantir une sécurité maximale des personnes et des biens.

Une énergie d'avenir de plus en plus verte



GRDF, distributeur de gaz naturel, quel que soit le fournisseur, achemine dans le réseau un nouveau gaz : le biométhane.

Ce gaz vert est produit par des producteurs locaux à partir de déchets organiques d'origine agricole, industrielle ou ménagère.

Il a les mêmes caractéristiques que le gaz naturel et permet de se chauffer, cuisiner ou se déplacer, dans un plus grand respect de la planète.

L'objectif est d'atteindre 30% de gaz vert en circulation dans les réseaux gaz d'ici à 2030⁽¹⁾.

(1) Source : ADEME, Ministère de l'Énergie, 2019. GRDF, 2019. 100% gaz vert. Pour en savoir plus : <https://www.grdf.fr/actualites/actualites-grdf/actualites-grdf/actualites-grdf/actualites-grdf>



Le VSR en bref :

- Capable de détecter la moindre particule de méthane présente dans l'air : à partir d'une particule par million (ppm)
- Vitesse de circulation : 40 km/heure
- Coût : 100 000 euros



GEORISQUES

Mieux connaître les risques chez soi :

Inondation, risques côtiers (submersion marine, tsunami), séisme, mouvements de terrain, retrait gonflement des argiles, feu de forêt, radon ...

Vous pouvez consulter les risques sur votre commune sur le site suivant

<https://www.georisques.gouv.fr/>

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT !

ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!

ARS

LE SAVIEZ-VOUS ?

50 KG DE DÉCHETS VERTS BRÛLÉS ÉMETTENT AUTANT DE PARTICULES QUE **9 800 KM** PARCOURUS PAR UNE VOITURE DIESEL RÉCENTE EN CIRCULATION URBAINE, **37 900 KM** POUR UNE VOITURE ESSENCE !

(source Lig'Air)

EN FRANCE **42 000 DÉCÈS** PRÉMATURÉS PAR AN SONT ATTRIBUÉS À LA POLLUTION DE L'AIR ET NOTAMMENT AUX **PARTICULES FINES PM 2,5** PRODUITES PAR LES ACTIVITÉS HUMAINES.

(données issues du programme « un air pur pour l'Europe »)

EN SAVOIR PLUS, CONTACTEZ :

Préfecture région Centre Réglementation
www.centre.developpement-durable.gouv.fr

ADEME Centre
Prévention et gestion des déchets
www.centre.ademe.fr

ARS Effets sur la santé
www.ars.centre.sante.fr

Région Centre
www.regioncentre.fr

Lig'Air Surveillance de la qualité de l'air en région Centre
www.ligair.fr

Le brûlage à l'air libre des déchets verts :

C'EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE !

Article 84 du « Règlement Sanitaire Départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 09/08/1978. Cette interdiction est aussi rappelée dans la circulaire en date du 18/11/2011.

Au-delà des possibles **troubles du voisinage** générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des **risques d'incendies**, le brûlage à l'air libre émet de nombreux **polluants** en quantités importantes dont les particules, qui véhiculent des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) notamment.



La combustion à l'air libre des déchets verts est peu performante et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

En outre, la **toxicité** des substances émises peut être **accrue** quand sont **associés d'autres déchets** comme des plastiques ou des bois traités.

*particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et dans une moindre mesure dioxydes et furanes.



Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :

LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement naturel et de qualité pour toutes vos plantes.

De nombreuses collectivités mettent à votre disposition des **composteurs**, renseignez-vous !

LE BROYAGE ET LE PAILLAGE

Petits et gros branchages broyés et feuilles mortes constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage nourrit et conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Autre astuce **la tonte mulching**, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

LA DÉCHÈTERIE

Vous pouvez également y déposer vos déchets verts ils y seront valorisés.

La déchèterie de St Césaire de Gauzignan* est actuellement fermée. Merci de stocker vos déchets chez vous en attendant la sortie du confinement.

* Seule déchèterie d'Alès Agglomération qui a un plateau de valorisation des déchets verts

Rappel : la commune met à disposition une remorque pour l'évacuation des déchets verts (service suspendu jusqu'à la réouverture de la déchèterie).

Déchets visés :

Tontes de pelouse, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres déchets végétaux issus de parcs et jardins... en mélange ou pas avec d'autres déchets.

* Dans certains cas très précis, de manière exceptionnelle, une dérogation peut être accordée, merci de prendre contact avec la Mairie pour vous renseigner.

L'entretien du jardin pour un particulier génère des **déchets verts** que l'on estime en moyenne en France à **160 kilos** par personne et par an. Pour s'en débarrasser, **9 %** des foyers les brûlent, ce qui représente près d'**un million de tonnes** de déchets verts brûlés à l'air libre.

(source ADEME)

Attention les incinérateurs de jardin sont interdits, ils ne sont pas une solution et polluent également.



Retrouvez plus d'informations et de conseils sur : www.ademe.fr
Guide « Le compostage et le paillage »

A R S

Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine Sensibilisation du public au danger du monoxyde de carbone

Chaque année, au cours de la période de chauffe, plusieurs milliers de personnes sont victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone (CO) en France.

Pour limiter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone, cinq points clés sont à retenir :

1. Avant chaque hiver, faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude, ainsi que les conduits de fumée (ramonage mécanique) par un professionnel qualifié.

2. Ne jamais obstruer les entrées et sorties d'air. Aérer chaque jour votre habitation (minimum 10 min), maintenir les systèmes de ventilation en bon état.

3. Dans le cadre de l'achat d'un appareil de chauffage ou d'un appareil au gaz, s'assurer de sa bonne installation et de son bon fonctionnement avant la mise en service et exiger un certificat de conformité auprès de l'installateur.

4. Pour l'utilisation d'un groupe électrogène, ne jamais le placer dans un lieu fermé (maison, cave, garage) et l'installer impérativement à l'extérieur des bâtiments. Placer les groupes électrogènes à l'air libre, utiliser les barbecues et brasero en extérieur.

5. Enfin, respecter systématiquement les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant. Ne jamais faire fonctionner les chauffages mobiles d'appoint en continu et ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, barbecue, etc.).

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.



www.prevention-maison.fr



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Liberté
Égalité
Fraternité

**CHASSEURS
ou anciens chasseurs**

N'attendez plus pour créer
VOTRE COMPTE SIA

**⚠ Date limite
le 31 décembre 2024
pour conserver vos droits
à détenir une arme**

SIA
Système d'Information
sur les Armes



Pour créer son compte en quelques minutes :
<https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr>

En cas de difficultés, RDV en préfecture, chez un armurier,
ou auprès de sa fédération départementale de la chasse



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Liberté
Égalité
Fraternité

Tireurs sportifs

N'attendez plus pour créer
VOTRE COMPTE SIA

DATE LIMITE
le 31 décembre 2024
pour conserver vos droits
à détenir une arme

SIA
Système d'Information
sur les Armes



Pour créer son compte en quelques minutes :
<https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr>

En cas de difficultés, RDV en préfecture, chez un armurier
ou auprès du comité départemental de tir

PLANTE ALLERGISANTE

Les repérages effectués en Gironde mettent en évidence la présence d'une plante très allergisante appelée « ambroisie ». Son pollen peut provoquer des rhinites, des conjonctivites, des laryngites, de l'asthme, de l'urticaire ou encore de l'eczéma.

FREDON Nouvelle-Aquitaine est désignée par l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine comme opérateur dans le cadre du repérage, de la formation et de la lutte contre l'Ambroisie.

NE LA CONFONDEZ PAS !

▶ Armoise commune



⇒ face inférieure grise-argentée et odeur marquée quand on la froisse

▶ Armoise annuelle



⇒ feuille finement découpée et odeur forte quand on la froisse

▶ Ambroisie à feuilles d'armoise



⇒ feuille découpée, verte des deux côtés et sans odeur

QUE FAIRE ?

La plante doit être éliminée

- Par arrachage de préférence avant floraison et avant la grenaison (avec port de gants)
- Par un fauchage de préférence avant floraison
- En empêchant son installation par technique de végétalisation

Signalez-la

Sur la plateforme de signalement ambroisie :



- www.signalement-ambroisie.fr
- L'application mobile **Signalement ambroisie**
- Email : contact@signalement-ambroisie.fr
- Téléphone : 0 972 376 888

INFORMEZ-VOUS

Risque allergique aux pollens partout en France : www.pollens.fr

Tout sur l'ambroisie : www.ambroisie-risque.info



Contact : observatoire.ambroisie@fredon-france.fr
Tél : +33 (0)7 68 999 350 ou +33 (0)1 53 83 71 75

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux



AMBROISIE ATTENTION

ALLERGIES !



AMBROISIE À FEUILLES D'ARMOISE

TOUS CONCERNÉS
CHACUN DOIT AGIR !

Document produit par l'Observatoire des ambroisies - 2019

DÉTRUISEZ L'AMBROISIE AVANT QU'ELLE NE SOIT EN FLEURS

POURQUOI ?

L'Ambroisie à feuilles d'armoise est une plante exotique envahissante colonisant différents milieux : parcelles agricoles, chantiers, bords de routes, bords de cours d'eau, etc.

UNE NUISANCE POUR LA SANTÉ

Les pollens d'ambroisie sont très allergisants et peuvent provoquer des réactions allergiques en fin d'été :

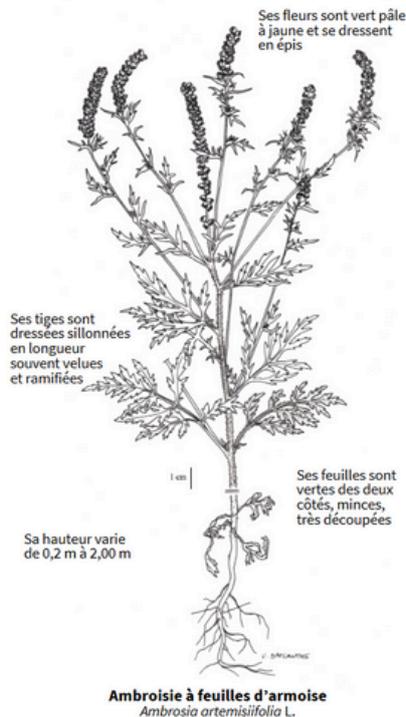
- Rhinites
- Conjonctivites
- Trachéite / toux
- Urticaire
- Eczéma
- et de l'asthme



UNE MENACE POUR L'AGRICULTURE

La présence d'ambroisies dans certaines parcelles peut entraîner :

- Perte de rendement
- Semences non conformes
- Charges supplémentaires de traitement du sol
- Problématique à gérer sur le long terme car importante production de graines
- Conflits de voisinage



RECONNAITRE SES DIFFÉRENTS STADES



Stade
plantule

AVRIL-MAI



Stade
végétatif

JUIN-JUILLET



Stade
floraison

AOÛT-OCTOBRE

SACHEZ LA RECONNAITRE

PLANTE ALLERGISANTE

<https://monjardinmamaison.maison-travaux.fr/>

L'herbe de la pampa, prisée pour la déco bohème, est désormais interdite en France, une mesure pour protéger la biodiversité !

<https://monjardinmamaison.maison-travaux.fr/actualite/faites-adioux-pampa-interdite-france-486012.html>



CAMBRIOLAGES & OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

La fin de l'année approche et cette période est propice aux cambriolages en raison des absences prolongées (vacances scolaires) et des jours qui diminuent.

Pour préserver cette période marquée par son lot de festivités et de célébrations, la municipalité attire votre attention sur votre sécurité et celles de vos biens.

La municipalité vous recommande donc les gestes et comportement suivants à adopter :

Sécuriser votre habitation

- Protéger et renforcer les points d'accès (porte d'entrée, fenêtres et autres issues)
- Dissimuler les biens attrayants (argent liquide, bijoux, matériels informatiques, téléphones portables,...). Ne pas laisser portes et fenêtres ouvertes même pour une absence de courte durée. Ne pas cacher ses clés sous le paillason, dans un pot de fleurs ou tout autre endroit à l'extérieur ;
- Ne pas laisser entrer chez soi des inconnus ;
- Éviter les signes révélant son absence (courrier accumulé dans la boîte aux lettres, dates d'absence sur le répondeur téléphonique et sur les réseaux sociaux,...)
- Ne pas laisser d'outils ou de matériels à l'extérieur de son habitation pouvant faciliter les méfaits des cambrioleurs (échelle, tournevis, outillage divers etc...);
- S'équiper d'une alarme afin de détecter le plus tôt possible une intrusion, de l'activer même pour une courte absence;
- Notez les numéros de série des objets comme l'outillage, ils permettront peut être aux forces de l'ordre de vous les restituer. Conserver les factures, prenez en photos les biens les plus précieux.

Surveiller l'environnement proche

- Demander à un voisin de confiance de porter une vigilance particulière à votre domicile en cas d'absence ;
- Dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances », signaler votre absence à la gendarmerie locale.

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/nos-conseils/pour-les-particuliers/me-protger-au-quotidien/mon-domicile>

Signaler toute présence suspecte au 17 ou 112 puis à la Mairie

- Ayez le réflexe 17 ou 112, pour signaler les véhicules et/ou individus pouvant faire du repérage. Donner des éléments précis d'identification (type, marque, couleur et immatriculation des véhicules, tenue vestimentaire des personnes) ;
- En cas de cambriolage, ne prenez pas de risques inconsidérés, ne touchez à rien et avisez rapidement la gendarmerie ;
- Informez votre assureur.



Contre les cambriolages, les bons réflexes! OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Vous vous absentez ?

Bénéficiez de **L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES** : faites surveiller votre domicile par les services de police ou de gendarmerie.

Le bon réflexe pour être informé de toute anomalie en votre absence.

Informations et inscriptions dans votre commissariat ou votre brigade de gendarmerie.

Pour gagner du temps, remplissez le formulaire sur www.interieur.gouv.fr

En outre, la municipalité vous invite à prendre connaissance de l'Opération Tranquillité Vacances sur le site dédié ou via ce QR code :

Pensez également à consulter régulièrement les informations diffusées sur la page Sécurité du site internet de la commune.

Numéros des téléphones utiles : **17**
Gendarmerie de Bourg/Gironde : **05 57 94 06 75**

Mairie: 05 57 68 44 44

secretariat@prignacetmarcamps.fr

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/>

<https://www.interieur.gouv.fr/>



Retrouvez tous les bons réflexes dans notre brochure et sur internet

www.facebook.com/ministere.interieur
[@Place_Beauzou](https://twitter.com/Place_Beauzou)



Face aux violences conjugales

M'informer

Consulter le site dédié à la lutte contre les violences conjugales :

arretonslesviolences.gouv.fr

En parler

Quelle que soit la violence subie, ses conséquences pour vous sont importantes. Des professionnels de proximité sont formés pour vous accompagner. Ils vous informent, vous guident et vous aident à prendre un nouveau départ.

Un **numéro d'écoute national anonyme et gratuit** peut vous orienter notamment vers les dispositifs locaux d'accompagnement.

RÉAGIR
FACE AUX
VIOLENCES
CONJUGALES



Appeler **Violence femme info**

arretonslesviolences.gouv.fr

3919

Retrouvez les Finances publiques sur



Direction générale des Finances publiques

RÉAGIR AUX VIOLENCES CONJUGALES

Pour que votre nouvelle adresse ne soit pas visible sur vos documents fiscaux

Dites-le nous

0 809 401 401

Service gratuit
+ prix appel

France
services



impots.gouv.fr

En cas de séparation et de déménagement

Les bons réflexes à avoir

Ne communiquez en aucun cas votre nouvelle adresse aux services des impôts sans avoir sollicité la confidentialité de cette information auprès de nos agents.

Ne mentionnez pas non plus cette adresse sur une déclaration fiscale commune.

Sécurisez vos informations en ligne pour modifier votre mot de passe et éventuellement l'adresse mail associée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Pourquoi ?

Il se peut que vous soyez encore redevable en commun, avec votre ex conjoint ou partenaire, de certains impôts comme l'impôt sur le revenu, la taxe foncière ou la taxe d'habitation secondaire.

Votre nouvelle adresse pourrait être visible via vos documents fiscaux communs aux membres du foyer fiscal y compris votre (ex) conjoint, ou partenaire de PACS.

Comment nous informer ?

Nous vous accompagnons dans vos démarches pour assurer la confidentialité de vos informations personnelles.

Sur internet

Pour prendre rendez-vous sur place, par téléphone ou en visio, vous pouvez vous rendre directement sur le site ou l'appli impots.gouv.fr.

Rendez-vous sur : dans la rubrique **contact** et **rendez-vous**.

impots.gouv.fr

Par téléphone

En appelant le numéro national :

0 809 401 401

Service gratuit
+ prix appel

du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.

Comment adapter son impôt en temps réel ?

Avec le prélèvement à la source, vous disposez de 60 jours suivant l'événement pour déclarer votre séparation sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » de votre « espace particulier » sur le site impots.gouv.fr

Ce signalement permet d'adapter en temps réel votre taux de prélèvement et, si vous en avez, vos acomptes contemporains.

60
JOURS



Réunion d'information du 15 octobre 2024 Réhabilitation du groupe scolaire

“Mesdames et Messieurs, merci à toutes et à tous d'être présents aujourd'hui pour discuter d'un projet qui nous tient particulièrement à cœur : la réhabilitation du groupe scolaire de Prignac et Marcamps.

Nous sommes ici réunis pour parler de l'avenir de notre école, un lieu essentiel pour l'éducation de nos enfants et le développement de notre communauté. Ce projet de réhabilitation vise à moderniser nos infrastructures, à améliorer les conditions d'apprentissage et à créer un environnement plus sûr et plus accueillant pour nos élèves et notre personnel.

Présentation du Projet :

Pour commencer, nous allons vous présenter l'organisation des différents espaces en plan avec un code couleur, des axonométries et des images de la cour élémentaire et maternelle. Cette présentation visuelle vous permettra de mieux comprendre les changements envisagés et l'impact positif qu'ils auront sur notre école. La présentation sera faite par le Cabinet d'architecte Lea Besson Bolze de Bordeaux, qui est la maîtrise d'œuvre de ce projet.

Phasage du Projet :

Ensuite, nous aborderons le phasage du projet. Il est crucial de planifier les travaux de manière à minimiser les perturbations pour les élèves et le personnel. Nous vous expliquerons comment les différentes phases seront organisées et les délais prévus pour chaque étape.

Plan d'Installations de Chantier :

Nous vous présenterons également le plan d'installations de chantier. Cela inclut les accès pour les élèves de l'élémentaire et de la maternelle à chaque phase, les accès des entreprises, les zones extérieures dédiées aux travaux et le barriérage à l'interface entre les différentes zones. Cette organisation rigoureuse est essentielle pour garantir la sécurité de tous pendant les travaux.

Subvention et Projet Vertueux :

Nous sommes heureux de vous annoncer que nous avons obtenu une subvention couvrant 80% des coûts grâce au Fonds Vert. Cette aide financière est une reconnaissance de la nature vertueuse de notre projet, qui intègre des solutions écologiques pour réduire notre empreinte carbone et sensibiliser les élèves aux enjeux environnementaux.

Questions Diverses :

Enfin, nous ouvrirons la séance aux questions diverses. Le Cabinet d'architecte Lea Besson Bolze de Bordeaux sera également présent pour répondre à vos questions et écouter vos suggestions. Votre participation est essentielle pour le succès de ce projet.

En conclusion, ce projet de réhabilitation est une opportunité unique de transformer notre école en un lieu d'apprentissage exemplaire. Nous comptons sur votre soutien et votre engagement pour mener à bien cette initiative. Ensemble, nous pouvons offrir à nos enfants le meilleur environnement possible pour leur éducation et leur épanouissement. Je vous remercie d'avance pour votre attention et nous sommes évidemment à votre disposition pour répondre à vos questions.”

M.Lefèvre Laury vice-président de la commission projet école et 1er adjoint



REMERCIEMENTS

“Mesdames et Messieurs,

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à toutes et à tous pour votre présence et votre participation active à la réunion publique du 15 octobre 2024. Votre engagement et votre intérêt pour la réhabilitation du groupe scolaire de Prignac et Marcamps sont essentiels pour le succès de ce projet.

Nous souhaitons remercier chaleureusement les parents d'élèves, les employés municipaux, et le corps enseignant pour leur présence et leurs contributions constructives. Vos échanges ont été non seulement enrichissants mais également porteurs pour notre communauté et notre municipalité.

La forte participation et la qualité des échanges témoignent de l'importance que vous accordez à l'avenir de notre école. Nous avons bien noté les inquiétudes des parents concernant l'intervention des entreprises en site occupé et nous espérons que cette réunion et ces échanges ont pu vous rassurer. Vos suggestions et vos questions ont permis d'enrichir le débat et de renforcer notre projet commun.

Nous sommes convaincus que ces discussions constructives contribueront à créer un environnement d'apprentissage optimal pour nos enfants.

Nous tenons également à remercier le Cabinet d'architecte Léa Besson Bolze de Bordeaux pour la présentation détaillée des phases de travaux et la qualité des réponses apportées à vos questions. Leur expertise et leur engagement sont des atouts précieux pour la réussite de ce projet.

La réunion s'est clôturée dans une ambiance conviviale avec un pot de l'amitié, renforçant ainsi les liens entre tous les participants. Ce moment de partage a été l'occasion de célébrer notre engagement collectif pour le bien-être de nos élèves et de notre communauté.

Ensemble, nous avons posé les bases d'un projet ambitieux et vertueux, soutenu par une subvention significative du Fonds Vert. Nous sommes impatients de continuer à travailler avec vous pour transformer notre école en un lieu d'apprentissage exemplaire.

Encore une fois, merci à toutes et à tous pour votre présence, votre soutien et votre engagement. Nous restons à votre disposition pour toute question ou suggestion.”

M. Lefèvre Laury vice-président de la commission projet école et 1er adjoint



Début de la 1ère phase de chantier durant les vacances d'automne



Vue de la cour élémentaire depuis la garderie



Nouveaux toilettes provisoires cour élémentaire



Vue d'ensemble avec le préau élémentaire



Vue d'ensemble cour maternelle

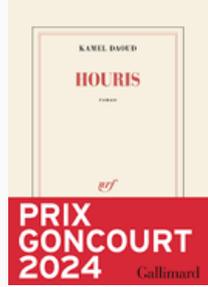


*Destruction
des sanitaires maternels*





Loisirs et Culture



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

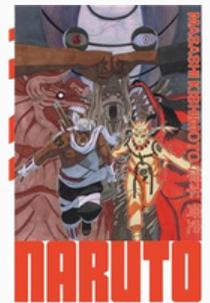
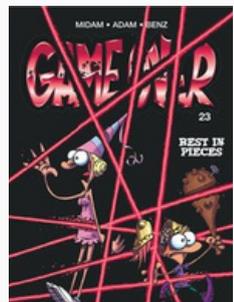
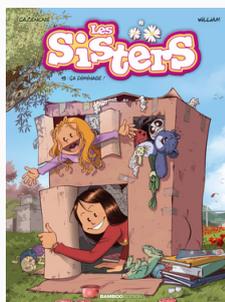
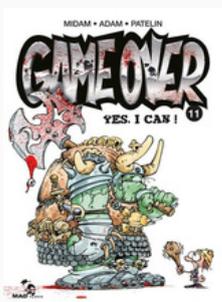
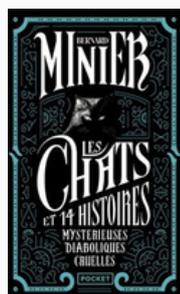
Des nouveautés pour les fêtes de fin d'année vous attendent bientôt à la bibliothèque.

Il y en a pour tous les goûts et tous les âges!

Un bon livre au coin du feu, vous trouverez sûrement votre bonheur parmi notre sélection.

Joyeuses fêtes et Bonnes lectures







LIRE, ELIRE 2024 : “*summa cum laude*”

Lire, élire, 3ème édition à Prignac et Marcamps, toujours sous l’impulsion de la BDP (Bibliothèque Départementale de Prêt) et de la bibliothèque municipale a remis à disposition des électeurs le matériel de vote le 11 octobre (urne, bulletins de vote, isoloir etc.).

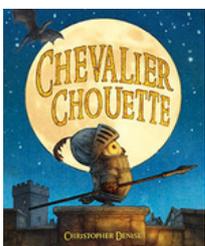
Cette année, 38 jeunes de 6 à 18 ans se sont inscrits et 36 sont allés au bout de l’aventure. Une 1ère cette année avec une sélection spéciale adulte avec 25 inscrits pour 20 votants. Au total 56 votants : 94,7 % de votants chez les enfants et 80 % chez les adultes pour un total de 88,8 % de votants tous confondus. Un score des plus honorable.

L’enjeu est toujours le même : les lecteurs lisent et élisent leurs meilleures lectures au sein des différentes sélections proposées. Certains ont lu une seule sélection (3 livres), d’autres ont tout lu (15 livres). Peu importe, l’idée est d’être à la fois lecteurs et toujours et inlassablement donner le goût de la lecture; et électeurs car chacun, ici, est citoyen à part entière. Nous rappelons que le vote a eu lieu dans les conditions réelles et légales en vigueur en France. Et donc par ce geste, chaque enfant est le citoyen de demain. Notre démocratie nous le permet, préservons là ...

Encore bravo à celles et ceux qui ont participé au “cabinet de curiosités. Comme chaque année, nous avons eu droit à de belles réalisations. L’imaginaire et la créativité étaient au rendez-vous.

Merci aux enfants et aux parents qui se sont investis dans cette animation culturelle et citoyenne. Il est si précieux de nos jours de donner l’envie et le plaisir de lire ...

Après un long dépouillement, sous le regard attentif et concentré des élus, du public et surtout des enfants scrutateurs, le verdict est tombé avec en tête pour chaque sélection : sélection jaune : “Chevalier chouette”; sélection bleue : “ Dans l’habit du loup”; sélection verte : “Mademoiselle Sophie”; sélection orange : “Les contrées salées” et sélection violette : “Pisse mémé”!





“Le rêve de Camille et Nora”

A l'échelle du département, 1591 enfants et 804 adultes se sont inscrits à cette édition avec 85 % de votants répartis sur 52 bibliothèques participantes. Et les résultats sont identiques à ceux de Prignac quant aux favoris de chaque sélection .

Une fois toutes ces missions accomplies, un chèque lire offert par la BDP a été remis à chaque enfant dans le but d'acheter un livre dans une librairie et autres enseignes.

A l'issue du vote, le public fut invité à rejoindre la salle des fêtes pour découvrir le spectacle de la compagnie “Iqonapia” : “le rêve de Camille et Nora” qui raconte les pépites de la sélection 2024 avec deux comédiennes très talentueuses : Ingrid Bellut et Nadège Taravellier. Un joli défi pour cette compagnie qui a dû créer un spectacle de toutes pièces à partir des 5 sélections c'est à dire autour des 15 livres. Pari tenu et réussi avec beaucoup d'imagination, d'humour, d'énergie et d'interaction avec le public qui a semblé ravi de la performance. Prés d'une centaine de personnes, petits et grands, ont pu profiter de ce spectacle haut en couleur.

Après les rires et les applaudissements, le conseil municipal a offert un verre de l'amitié afin d'échanger et de prolonger ce moment de partage.

L'aventure Lire, élire a continué pour les adultes. Avec l'apparition cette année de la sélection adulte (violette) biblio.gironde a proposé 5 dates de rencontres sur le territoire de la Gironde, sous la forme d'un duo scénarisé intitulé "A vous lire, élire". Il s'agissait d'une rencontre entre la comédienne Sophie Robin (collectif Je Suis Noir De Monde) et l'illustratrice Laureline Mattiussi. Une occasion de découvrir le parcours et l'univers d'une artiste à travers une proposition artistique hybride mêlant interview, anecdotes en live et partages avec le public. Concernant Prignac et Marcamps, c'est la bibliothèque Emile Bodin de Saint Savin qui nous a invités le vendredi 8 novembre.

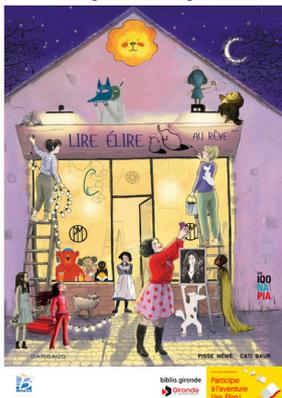
A l'enthousiasme ambiant et général, l'équipe de la bibliothèque souhaite renouveler sa candidature en 2025.

Rendez-vous, nous l'espérons, l'année prochaine pour une nouvelle aventure.

P.S : Les livres de chaque sélection sont proposés aux lecteurs en double exemplaire pour une meilleure rotation des livres au sein des familles emprunteuses. Une sélection offerte par la BDP et une autre achetée par la bibliothèque chaque année. Dans la mesure où nous avons la sélection en double exemplaire, nous avons décidé, en accord avec Monsieur le Maire, d'offrir aux classes des écoles élémentaires de Prignac et Marcamps une sélection de chaque livre répartie entre les classes soit 36 livres qui vont venir étoffer les coins bibliothèque de chaque classe. Bonnes lectures et/ou relectures aux enfants !

L'équipe de la bibliothèque

La compagnie IQONAPIA présente
LE RÊVE DE CAMILLE ET NORA
avec Ingrid Bellut et Nadège Taravellier





OCTOBRE ROSE

Le samedi 12 octobre dernier avait lieu sur la commune de Prignac et Marcamps la marche pour octobre rose. Nous tenons à remercier tous les participants qui ont fait de cette journée une journée unique. Nous sommes heureux de vous annoncer qu'il y avait plus de 100 participants avec une recette totale de 836 Euros qui sera reversée à la ligue contre le cancer. Merci à tous et à l'année prochaine.

La Municipalité



COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Après 4 ans d'une guerre mondiale, l'Armistice (c'est-à-dire la fin des combats) est signé le 11 novembre 1918 entre les forces alliées (dont la France) et l'Allemagne. Le 11 novembre devient alors officiellement un jour férié dédié aux commémorations en France le 24 octobre 1922. Depuis, chaque 11 novembre, la France rend hommage aux combattants et aux victimes de la première guerre mondiale qui a fait 18, 6 millions de morts.



Associations

ASSOCIATION THÉ DANSANT

Depuis le mois de septembre, nous organisons une fois par mois un thé dansant, le lundi après-midi dans la salle des fêtes de Prignac et Marcamps.

Les rendez-vous sont réussis ! Dj Alejandro anime chaque événement, ceux qui aiment la danse ne quittent pas la piste et ceux qui préfèrent discuter le font autour d'un café ou d'un chocolat chaud.

L'entrée est à 12 euros, nous vous accueillons de 14h00 à 18h30 et une collation vous est offerte avec une boisson.

N'hésitez pas vous aussi à venir nous rejoindre pour un après-midi festif et dansant ! Notre prochain thé dansant se déroulera **le lundi 16 décembre**.

Réservation et renseignements par téléphone au 06.59.20.14.31

Retrouvez-nous sur Facebook pour ne pas manquer un événement, sur la page de l'association : "Thé dansant Prignac et Marcamps ».

La Présidente



ASSOCIATION PARENTS ELEVES
LES P'TITS CRO-MAGNONS

QUI SOMMES NOUS ET POURQUOI L'APE ?
-NOUS SOMMES UN GROUPE DE PARENTS BÉNÉVOLES.
-NOUS METTONS EN PLACE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, DES ACTIONS QUI PERMETTENT LE FINANCEMENT DES PROJETS PÉDAGOGIQUES DE L'ÉCOLE ET AINSI DIMINUER LA PARTICIPATION DES FAMILLES.

ON FAIT QUOI CETTE ANNEE ?
- VENTE MADELEINES
- VENTE CHOCOLATS
-GOUTER CREPES
-BOUM
-LOTO
-JOURNÉE SPORTIVE
-ET D'AUTRES SURPRISES...

VOUS AVEZ DES IDÉES, UN PEU DE TEMPS OU D'ÉNERGIE À PARTAGER ?
NOUS AURONS AUSSI BESOIN DE VOUS LORS DES ÉVÉNEMENTS !

NOUS CONTACTER
@ : LESPTITSCROMAGNONS@GMAIL.COM
f : LES P'TITS CRO-MAGNONS

AMAP DE PRIGNAC ET MARCAMPES

BIEN MANGER, C'EST IMPORTANT
BIEN MANGER LOCAL, C'EST ENCORE MIEUX !

Aujourd'hui, on ne sait faire ses courses sans se dire qu'on va encore nous faire avaler des additifs, des conservateurs, colorants, exhausteurs de goûts, etc, etc... et en se disant que ça vient de Chine ou d'ailleurs... Bref, on est un peu perdu, et on essaye de faire ce qu'on peut.

BONNE NOUVELLE !

Vous pouvez agir ici à Prignac et ainsi manger sainement et local.

Une des solutions, c'est le réseau des AMAP et notamment celle de Prignac créée il y a plus de 15 ans, On s'appelle " Brouettes et Paniers".

L'AMAP: Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

L'AMAP, c'est un peu comme un marché sauf que ce n'est pas tout à fait pareil car tout ce que vous venez chercher est soit commandé à l'avance, soit établi par un contrat.

C'est une alternative de consommation, un engagement auprès des producteurs pour les soutenir dans leur mission première : celle de nous nourrir sainement.

Nous avons un maraîcher pour les légumes, du bœuf, du veau, du porc noir, de la volaille. On a aussi du miel, du pain, des laitages, des oeufs et des agrumes corses. On a une chance inouïe d'avoir tous ces producteurs avec nous. Les produits sont vraiment d'excellente qualité et de la plus grande fraîcheur.

L'AMAP vous permet de soutenir une agriculture saine et de proximité, qui respecte la terre mais aussi ses producteurs en leur versant le juste prix de leur travail. C'est promouvoir l'économie et l'emploi local !

C'est aussi s'engager, donner un peu de son temps pour aider à la distribution, participer ponctuellement à des actions chez nos producteurs. C'est un lieu d'échange, très convivial où l'on rencontre des gens très sympas ! Plus de 40 familles s'y retrouvent chaque semaine. Dans le contexte actuel, c'est quand même rassurant de se dire qu'à l'échelle de notre territoire, on retrouve des maraîchers, éleveurs, producteurs divers, et qu'on contribue à leur développement. Bref, en mangeant local, on agit pour son territoire.

LE PRIX : Vous pensez que les produits bios, ou naturels sont chers ?

Les AMAP travaillent sans intermédiaires, juste entre producteur et consommateur.

Il n'y a aucun intermédiaire, donc les prix restent raisonnables.

À Prignac, le mini-panier de légumes de saison coûte 13,50€ et le grand panier 19,50€ chaque semaine.

Nous vous invitons à venir nous rendre visite :

à PRIGNAC et MARCAMPES, chaque MARDI de 18h30 à 19h15, dans la salle des fêtes accolée à la mairie

Des cours d'art floral avec Florelement Vôtre !



APPRENEZ À
CRÉER AVEC DES
FLEURS

Apprenez de façon ludique à réaliser de belles compositions florales et ramenez votre création chez vous.

Kareene vous propose tous les mois dans la communes de **Prignac et Marcamps**, de nouvelles compositions à réaliser dans un climat d'échange, de convivialité et de bonne humeur.

30€

Materiel et fleurs comprises

Les dates

5 Octobre 2024
16 Novembre 2024
14 Décembre 2024
25 Janvier 2025
22 Février 2025
22 Mars 2025
12 Avril 2025
17 Mai 2025

de 14h30 à 16h et de 16h à 17h30



Thé Dansant

à Prignac et Marcamps (33710)
De 14h00 à 18h30
à la salle des fêtes communale
85 Avenue des côtes de Bourg

Entrée: 12€
avec une collation
et un verre offert

Renseignements et
Réservations au
06 59 20 14 31

Animé par
DJ ALEJANDRO

Lundi 16 Décembre

Ne pas jeter sur la voie publique



PRIGNAC ET MARCAMP



SAMEDI 14 DECEMBRE

DIFFERENTS EXPOSANTS DE 10H À 22H00
CONCERT APRES LE PASSAGE DU PERE-NOEL
SUIVI A 22H00 DU FEU D'ARTIFICE



*Joyeuses fêtes
de fin d'année*

Prochaine parution : MARS 2025

